

Point sur la situation sanitaire Visioconférence du 28 janvier 2021

Participants

- **Sous-préfecture** (*Sous-préfète et SG*)
- **Communes** (*Alluyes, Bonneval, Brou, Châteaudun, Chapelle du Noyer, Commune Nouvelle d'Arrou, Conie-Molitarde, Cormainville, Courbehaye, Dambron, Dancy, Dangeau, Gault-Saint-Denis, Guillonville, Logron, Loigny-la-Bataille, Marboué, Moléans, Montboissier, Mottereau, Nottonville, Orgères en Beauce, Pré-Saint-Martin, Poupriy, Saint-Christophe, Saint-Denis-Lanneray, Saint-Maur-sur-le-Loir, Sancheville, Terminiers, Thiville, Tillay-le-Péneux, Unverre, Varize, Villemaury, Vitray-en-Beauce, Yèvres*)
- **ARS, Agence régionale de santé** (*M. Naulet*)
- **CPTS, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** (*Dr Joseph et Mme Mathiaud*)

Ordre du jour

- I. Indicateurs de suivi de la situation sanitaire**
- II. Point sur la vaccination**
- III. Organisation du centre de vaccination de Châteaudun**

I. Indicateurs de suivi de la situation sanitaire

La circulation du virus est active dans notre pays. Même en Eure-et-Loir, où la situation est relativement stable, une légère tendance haussière est observée. Quelques clusters ont été identifiés, dont 3 dans l'arrondissement de Châteaudun.

Les indicateurs de la CPAM traduisent l'évolution de la pandémie dans le département :

Cette semaine, 637 patients zéro ont été recensés, contre 547 la semaine dernière. Le nombre de cas contacts infectés par un patient zéro est également en augmentation. S'agissant des tests de dépistage, les résultats sont délivrés en maximum 24 h dans près de 97 % des cas. Une visite sanitaire à domicile est proposée à chaque patient zéro. 59 d'entre eux ont accepté.

Par ailleurs, la caractérisation du cas contact a changé : sans port du masque, il fallait un minimum d'un mètre de distance pour ne pas être considéré comme cas contact ; cette distance est aujourd'hui portée à 2 mètres minimum. En outre, depuis le 23 janvier, tout test PCR positif est doublé d'un deuxième test de criblage des variants. Dans le cas où la positivité à un variant est avérée, l'isolement des cas contacts est porté à 14 jours. En revanche, s'il s'agit d'un positif « classique » (hors variants), on reste à 7 jours. Dans le département d'Eure-et-Loir, il y a eu quelques cas de variant anglais dans les régions drouaise et chartraine, ainsi qu'un variant du Zimbabwe dans la région drouaise.

S'agissant des indicateurs présentés chaque semaine par l'ARS à Mme le Préfet, le taux d'incidence (nombre de cas positifs pour 100 000 habitants) est de 146 cas positifs, contre 131 la semaine dernière. Le taux de positivité (nombre de cas positifs sur le nombre de personnes testées) s'établit à 6,8, contre 5,7 la semaine dernière. Le Dr Joseph souligne que les 3 clusters susmentionnés font bondir le taux de positivité selon ses calculs à près de 11 % à Châteaudun. Les hospitalisations augmentent également : 93 personnes hospitalisées contre 87 la semaine dernière, ce qui est un point d'attention pour les services de l'État. Les réanimations restent stables : 11 personnes cette semaine, comme la semaine précédente. Au niveau régional, des tensions commencent toutefois à se faire jour dans les services de réanimation, notamment à Tours ; la vigilance est donc de mise.

II. Point sur la vaccination

Plusieurs maires de petites communes rurales ont interrogé la sous-préfecture par mél ou verbalement quant au rôle qui est attendu d'eux, dès lors qu'ils ne disposent pas d'un centre de vaccination dans leur commune.

Mme la Sous-préfète précise qu'il n'est pas possible de multiplier les centres de vaccination, et que le centre de vaccination de Châteaudun a vocation à accueillir la patientèle de l'ensemble du bassin de vie. Les maires ont un rôle important à jouer dans la démarche. Leur connaissance fine de leur territoire et des aînés qui y résident est précieuse.

A Poupri par exemple, considérant les angoisses des personnes âgées éloignées du numérique et sans solution de mobilité, Mme le Maire a mis en place une assistance pour la prise des rendez-vous via internet (Doctolib), et un service de transport, en lien avec le Conseil Régional. La commune de Dambron est associée à la démarche. Sur les 11 personnes âgées recensées, 8 ont souhaité bénéficier de ce service. Mme le Maire a constaté que l'organisation mise en place par les élus rassure et sécurise les personnes. L'implication des communes pour l'acheminement jusqu'au centre de vaccination représente un service de proximité apprécié, véritable plus-value pour le dispositif. À ce stade, il n'y a pas eu de rendez-vous obtenu au centre de vaccination pour ce groupe de personnes. Il convient donc de renforcer la communication entre les communes et le centre de vaccination pour mettre en place le partenariat permettant d'obtenir des rendez-vous groupés.

Il y a 9 centres de vaccination en Eure-et-Loir : 4 centres ouverts exclusivement aux professionnels de santé, et 5 centres grand public dont la cible essentielle pour le moment est double : 1/ d'une part les personnes âgées de 75 ans et plus ; 2/ d'autre part les personnes, quel que soit leur âge, atteintes de pathologies graves (cancer, insuffisance rénale sévère, transplantations, trisomie 21... etc.) et munies d'un certificat médical.

Le vaccin Pfizer a connu des aléas de production, mais la situation est en train de se normaliser. Parmi les personnes vaccinées, on dénombre :

- 2885 professionnels de santé ;
- 978 personnes âgées résidentes en EHPAD.

Sur les cinq centres de vaccination grand public, il n'y a pas eu d'annulation ni de surcharge de rendez-vous. Ces centres ne sont pas gérés par l'ARS mais s'appuient sur les organisateurs locaux. Le fonctionnement du centre de vaccination de Châteaudun est organisé par la CPTS, la communauté professionnelle territoriale de santé, avec l'appui notamment de la ville de Châteaudun et de la sécurité civile de Nogent le Rotrou.

III. Organisation du centre de vaccination de Châteaudun

Le docteur Joseph évoque en liminaire la situation difficile du centre de prélèvements (pour les tests). Le centre de prélèvements fonctionne actuellement à flux tendu du fait des 3 clusters précédemment évoqués. Les infirmières libérales sont très sollicitées, tant pour les prélèvements que pour la vaccination, sans compter le renfort ce week-end à l'EHPAD de Cloyes les Trois Rivières.

Le centre de vaccination de Châteaudun est ouvert depuis mercredi dernier et bénéficie de 378 doses de vaccins par semaine. Durant 8 heures par jour (2 vacations de 4h), les vaccinations nécessitent quotidiennement 7 professionnels. Les personnes souhaitant se faire vacciner doivent se déplacer au centre, car le vaccin ne peut être transporté à domicile.

Les personnes sont reçues uniquement sur rendez-vous. Il s'agit d'un double rendez-vous, puisque le RV pour la 2^e injection (le rappel) est bloqué dans le même temps. L'exigence de traçabilité (carnet de vaccination notamment) alourdit l'organisation, mais c'est un gage d'efficacité. L'organisation rigoureuse du centre permet également d'éviter le gaspillage involontaire du produit, dont on connaît la sensibilité aux contraintes de conservation et de transport (chaîne du froid).

Pour la prise de rendez-vous, le docteur Joseph suggère que les communes se réfèrent à leur EPCI ou au chef-lieu de canton. Chaque EPCI pourrait avoir un contact avec les administrateurs principaux de la plate-forme Doctolib. A Bonneval, un numéro unique a été communiqué aux habitants. La ville peut envoyer une liste de personnes au centre de vaccination.

La vaccination n'est pas territorialisée, les personnes peuvent prendre RV au centre de leur choix, toutefois les logiques de proximité sont privilégiées. La commune du Gault-Saint-Denis exprime son désarroi de n'avoir pas été rattachée au centre de vaccination de Châteaudun, géré par la CPTS Sud 28, alors qu'elle dépend de l'EPCI du Bonnevalais. Cette position pourra être reconsidérée de la façon la plus pragmatique possible.

LA SOUS-PRÉFÈTE

Anny PIETRI

Des documents d'information émanant de la CPTS Sud 28 vous seront adressés par mél, notamment un mémo pour organiser les rendez-vous, à l'attention des mairies.

Le prochain point sur la situation sanitaire aura lieu en visioconférence le **jeudi 11 février 2021 à 19h**. Le lien et les codes de connexion vous seront transmis ultérieurement.